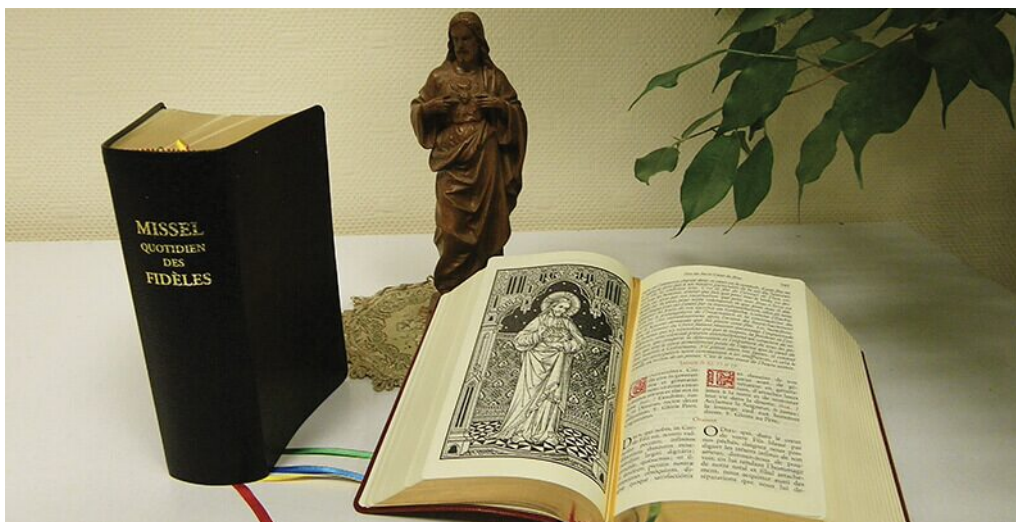


Le missel des fidèles

Publié le 31 août 2023 · Abbé François Knittel · 6 min de lecture



Un précieux compagnon pour ne pas suivre la messe en pensant à autre chose.

Dans son motu proprio sur la musique sacrée, saint Pie X manifeste son vif désir que « *le véritable esprit chrétien refleurisse et se maintienne chez tous les fidèles* ». A cet effet, il invite les fidèles « *à puiser cet esprit à sa source première et indispensable* », la liturgie, par « *la participation active aux mystères sacro- saints et à la prière publique et solennelle de l'Église* ». ^[1]

Quelques années plus tard, le pape Pie XI souligne qu'« *il est absolument nécessaire que les fidèles n'assistent pas aux offices en étrangers ou en spectateurs muets ; mais que, pénétrés de la beauté des choses liturgiques, ils prennent part aux cérémonies sacrées* ». « *Il n'advient plus, dès lors, que le peuple ne réponde pas, ou réponde à peine, par une sorte de léger ou de faible murmure, aux prières communes récitées en langue liturgique ou en langue vernaculaire.* » ^[2]

Quant à l'assistance à la sainte messe, Pie XII ne parle pas autrement : « *Il est donc nécessaire que tous les chrétiens considèrent comme un devoir principal et un honneur suprême de participer au sacrifice eucharistique, et cela, non d'une manière passive et négligente et en pensant à autre chose, mais avec une attention et une ferveur qui les unissent étroitement au souverain Prêtre, selon la parole de l'Apôtre : "Ayez en vous les sentiments qui étaient dans le Christ Jésus", offrant avec Lui et par Lui, se consacrant avec Lui.* » ^[3]

Comment participer à la liturgie ?

Pour que les fidèles participent activement à la liturgie – en particulier au saint sacrifice de la messe –, le Pasteur Angélique envisage plusieurs moyens concrets.

Il mentionne tout d'abord l'usage du missel des fidèles : *« Ceux- là sont dignes de louanges qui, en vue de rendre plus facile et plus fructueuse pour le peuple chrétien la participation au Sacrifice eucharistique, s'efforcent opportunément de mettre entre les mains du peuple le missel romain, de manière que les fidèles, unis au prêtre, prient avec lui à l'aide des mêmes paroles et avec les sentiments mêmes de l'Église. »*

Grâce à leur missel, les fidèles sont en mesure de répondre aux prières du prêtre et de participer au chant liturgique : *« Ceux- là aussi méritent des louanges qui s'efforcent de faire de la liturgie une action sainte, même extérieurement, à laquelle prennent réellement part tous les assistants, ce qui peut se réaliser de diverses manières : quand, par exemple, tout le peuple, selon les règles rituelles, ou bien répond d'une façon bien réglée aux paroles du prêtre, ou se livre à des chants en rapport avec les différentes parties du Sacrifice, ou bien fait l'un et l'autre, ou enfin lorsque dans les Messes solennelles il répond aux prières des ministres de Jésus- Christ et s'associe au chant liturgique. »*

Ces manières de participer au sacrifice procurent aux fidèles de nombreux bénéfices spirituels : *« Elles ont pour but principal d'alimenter et de favoriser la piété des chrétiens et leur union intime avec le Christ et avec son ministre visible, et de stimuler les sentiments et les dispositions intérieures selon lesquelles notre âme doit se conformer au souverain prêtre du Nouveau Testament. Elles démontrent d'une manière extérieure que, de sa nature, le Sacrifice, étant accompli par le Médiateur de Dieu et des hommes, doit être considéré comme l'œuvre de tout le Corps mystique du Christ. »*

Encore que privilégiés, ces moyens de participer à l'action liturgique ne sont pas les seuls, car *« un bon nombre de chrétiens ne peuvent se servir du missel romain, même s'il est écrit en langue vulgaire ; et tous ne sont pas aptes à comprendre correctement, comme il convient, les rites et formules liturgiques »*. En effet, *« le tempérament, le caractère et l'esprit des hommes sont si variés et si différents que tous ne peuvent pas être dirigés et conduits de la même manière par des prières, des cantiques et des actes communs. En outre, les besoins des âmes et leurs goûts ne sont pas les mêmes chez tous, et ne demeurent pas toujours les mêmes en chacun »*.

Aussi existe-t-il d'autres manières de participer au culte divin : en méditant pieusement les mystères de Jésus-Christ ou en accomplissant d'autres exercices de piété et de faire d'autres prières qui, bien qu'elles diffèrent des rites sacrés par la forme, s'accordent cependant avec eux par leur nature.

Le missel des fidèles

A l'instar du missel d'autel, le missel des fidèles comporte trois parties principales : l'Ordinaire, le Temporal et le Sanctoral.

L'Ordinaire est la partie invariable et commune à toutes les messes. Il débute avec la messe des catéchumènes (des prières au bas de l'autel jusqu'au Credo) et se poursuit avec la messe des

fidèles (du Credo au dernier évangile).

Dans la première partie, prêtre et fidèles disposent leur cœur par la componction (Kyrie) et par l'adoration (Gloria) et se mettent à l'écoute des enseignement divins diffusés par les prophètes et les apôtres (Épître), par le Christ (Évangile) et par l'Eglise (homélie). Le Credo est la charnière entre la messe des catéchumènes et la messe des fidèles.

Dans la seconde partie, prêtre et fidèles —chacun selon sa place dans l'Église— participent à l'oblation (Offertoire), à l'immolation (Canon) et à la communion.

Le Temporal est exclusivement consacré aux mystères de la vie de Notre Seigneur Jésus-Christ. Il se décompose en deux grands cycles : celui de Noël (du 1^{er} dimanche de l'Avent au dernier dimanche après l'Épiphanie) et celui de Pâques (de la Septuagésime au dernier dimanche après la Pentecôte).

Le Sanctoral concerne le culte des saints, imitateurs du Christ, modèles de vie chrétienne et intercesseurs auprès de Dieu, dont les fêtes s'étalent au long de l'année. Certains saints jouissent d'un office propre qui se trouve dans le Propre des saints. Sinon, on recourt aux messes communes —pour un pape, un martyr, un confesseur, un abbé ou une vierge— rassemblées dans le Commun des saints.

A cela s'ajoutent les messes votives et les messes pour les défunts.

Un précieux compagnon

Il est de coutume d'offrir un missel aux enfants lors de leur première Communion ou de leur Communion solennelle. Mais ce cadeau n'a de sens que s'il devient le compagnon précieux de la vie liturgique. Ne le laissons pas moisir sur les étagères de notre bibliothèque ! Ne craignons pas d'en ternir la dorure ! N'hésitons pas à habituer nos enfants dès le plus jeune âge à en faire un usage régulier !

Source : La lettre de saint Florent n° 201 – septembre 2014

Notes de bas de page

1. Saint Pie X, Motu proprio **Tra le sollecitudini**, 22 novembre 1903
2. Pie XI, Constitution apostolique **Divini cultus**, 20 décembre 1923.
3. Pie XII, Encyclique **Mediator Dei**, 20 novembre 1947.